

FINANCEMENT DE PROJETS ACADEMIQUES – ANNEE SCOLAIRE 2023-2024

Instruction relative aux appels à projets pédagogiques et éducatifs : éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement, éducation artistique et culturelle, ouverture européenne et internationale, vie lycéenne et collégienne, lutte contre le décrochage scolaire.

Rectorat de l'académie de Créteil
Division des établissements
Département de l'accompagnement et du suivi des politiques éducatives (DASPE)

Mél : ce.daspe@ac-creteil.fr

4, rue Georges-Enesco
94 010 Créteil Cedex
www.ac-creteil.fr

Texte adressé à Mesdames et messieurs les proviseurs des lycées, lycées professionnels, les directeurs d'EREA et de l'ERPD, Mesdames et messieurs les principaux des collèges.

Annexes :

- *annexe 1 : éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement*
 - o *annexe 1.1 : budget prévisionnel – projet d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement*
 - o *annexe 1.2 : questionnaire interview – projet d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement*
 - *annexe 2 : éducation artistique et culturelle*
 - *annexe 3 : ouverture européenne et internationale*
 - o *annexe 3.1 : budget prévisionnel – projet d'ouverture européenne et internationale*
 - o *annexe 3.2 : questionnaire interview – projet d'ouverture européenne et internationale*
 - *annexe 4 : vie lycéenne et collégienne*
 - o *annexe 4.1 : budget prévisionnel – projet fonds de vie lycéenne et collégienne*
 - o *annexe 4.2 : questionnaire interview – projet fonds de vie lycéenne et collégienne*
 - *annexe 5 : persévérance et lutte contre le décrochage scolaires*
 - o *annexe 5.1 : guide de montage de projets à destination des établissements*
 - o *annexe 5.2 : actions d'intervention et de lutte contre le décrochage scolaire - fiche projet / bilan*
 - o *annexe 5.3 : fichier d'estimation des coûts des actions déposées sur APS*
-

La présente instruction a pour objet de préciser les modalités des différents appels à projet pédagogiques susceptibles d'être soutenus financièrement par le rectorat.

Dans le cadre de son projet académique, l'académie de Créteil soutient les projets pédagogiques et éducatifs des établissements. Ce soutien prend la forme d'un accompagnement dans la mise en œuvre des projets et dans la délégation de subventions en euros. L'appel à projets éducation artistique et culturelle peut permettre la délégation d'IMP.

Dans un objectif de simplification des procédures, vous trouverez regroupées dans cette instruction toutes les informations relatives aux différents projets pédagogiques pour l'année scolaire 2023-2024 que le rectorat est susceptible de soutenir. Le calendrier a été construit pour permettre aux établissements, dans la mesure du possible, de disposer des informations nécessaires à la mise en œuvre de leur(s) projet(s) dès le début de l'année scolaire. L'examen des projets selon les dispositifs (vie lycéenne et collégienne, éducation artistique et culturelle,...) est indépendant les uns des autres. Un établissement peut donc présenter des projets sur différentes thématiques.

Les modalités d'inscription et les pièces jointes requises diffèrent d'un appel à projet à l'autre. Ainsi, nous vous demandons de vous reporter à l'annexe propre à chaque appel à projet pour connaître le cadre réglementaire, le public cible et les objectifs.

Le département de l'accompagnement et du suivi des politiques éducatives (DASPE) reste disponible pour répondre aux questions administratives relatives à ces appels à projet (ce.daspe@ac-creteil.fr). Pour les questions relatives au fond des projets, il est conseillé de contacter les référents pédagogiques.

La secrétaire générale adjointe

Signature

Francette DALLE MESE

Dispositifs	Document	Référents pédagogiques	Référents administratifs	Modalités de candidature	Limite de dépôt du dossier
Éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement	Annexe 1	cf. tableau en annexe 1	jeannette.parra-fraile@ac-creteil.fr 01 57 02 64 60	lien interview en annexe	9 juin 2023
Éducation artistique et culturelle	Annexe 2	ce.daac@ac-creteil.fr 01.57.02.66.61	anthony.joseph-auguste@ac-creteil.fr 01 57 02 64 65	application ADAGE	9 juin 2023
Ouverture européenne et internationale	Annexe 3	ce.dareic@ac-creteil.fr 01 57 02 63 57	celine.meillere@ac-creteil.fr 01 57 02 63 47	lien interview en annexe	9 juin 2023
Vie lycéenne	Annexe 4	ce.davl@ac-creteil.fr 01 57 02 64 11	ornella.lormenyo@ac-creteil.fr 01 57 02 64 52	lien interview en annexe	9 juin 2023
Lutte contre le décrochage scolaire	Annexe 5	ce.saio-decrochage@ac-creteil.fr 01 57 02 68 10	anthony.joseph-auguste@ac-creteil.fr 01 57 02 64 65	application APS	10 juillet 2023